

Profil sécurité alimentaire

Tchad

Avril 2008

Ce travail a été financé par le Ministère des Affaires Étrangères de la France et sa diffusion soutenue par l'Union Européenne



Travail réalisé par :

- GRET (Anne Wagner, Bénédicte Hermelin et Olivier Bruyeron) ; IRAM (Vanessa Alby-Flores et Benoît Faivre-Dupaigre) ; ICI (Claire Kaboré et Claire Ficini) en collaboration avec M. Assah N'Detibaye, consultant national du Tchad.

Avec l'appui technique et méthodologique de :

- Léonidas Hitimana (CSAO) ; Amadou M. Konaté (CILSS) et Salif Sow (FEWS NET)

Sous la Coordination de :

- CSAO, Sibiri Jean Zoundi (sibirijean.zoundi@oecd.org)
- CILSS, Dramane Coulibaly (dramane.coulibaly@cilss.bf)

Ce travail a bénéficié de la supervision et de la contribution d'un Comité de Pilotage composé de :

- Jean Sénahoun, FAO
- Mamadou Cissokho, ROPPA
- Ibrahim Laouali, FEWS NET
- Stéphane Devaux, UE
- Georges Simon, PAM
- Matthias Lange, UE
- Sébastien Subsol, CF
- Nadia Lamhandaz, UE
- Philippe Dardel, CF

Citation : CSAO-CILSS, 2008. Titre, Maison et lieu d'édition, Nombre de pages.

Ce document est accessible en ligne sur le site : www.food-security.net

TABLE DE MATIERES

LISTE DES SIGLES UTILISÉS	4
CONTEXTE DE L'ÉTUDE	5
I. APERÇU DES CAUSES LIEES AUX DISPONIBILITES ALIMENTAIRES.....	5
1. Ressources productives et vulnérabilité agricole et pastorale	5
1.1 Terres arables et pâturages	5
1.2 Les ressources en eau et leur maîtrise	6
1.3 Le changement climatique	7
2. Productivités agricoles et pastorales	7
2.1 Evolution des productions.....	7
2.2 Evolution des rendements	8
3. Dispositif et état de l'approvisionnement des marchés.....	9
3.1 Population et démographie	9
3.2 Evolution du bilan céréalier	9
II. L'ACCES AUX RESSOURCES ALIMENTAIRES	10
1. Facteurs socio-économiques et situation particulière des zones vulnérables	10
1.1 L'incidence de la pauvreté	10
1.2 Populations et zones vulnérables	10
2. Sources de revenus et stratégies d'adaptation.....	12
3. Fonctionnement des marchés	15
3.1 Les infrastructures du marché	15
3.2 Les acteurs des marchés et l'organisation des filières.....	16
III. DIMENSIONS SOCIO-ÉDUCATIVES, SANITAIRES ET CULTURELLES EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION DES RESSOURCES ALIMENTAIRES ..	16
1. Etat nutritionnel des populations	17
2. Pratiques alimentaires.....	17
2.1 Pratiques alimentaires chez les enfants de moins de 5 ans	17
2.2 Pratiques alimentaires de la population globale.....	17
3. Infrastructures sanitaires et éducatives	17
IV. POLITIQUES ET EFFORTS D'INVESTISSEMENT DANS LA SECURITE ALIMENTAIRE	18
1. Priorité accordée aux politiques de sécurité alimentaire et leur traduction en investissements.....	18
1.1 Les politiques en lien avec la sécurité alimentaire	18
1.2 Efforts d'investissements dans la sécurité alimentaire.....	19
2. Politiques d'aide et de coopération alimentaire	19
3. Capacités en matière de prévention, d'alerte et de gestion des crises.....	20
V. ACTEURS SOCIAUX ET SECURITE ALIMENTAIRE	22
CONCLUSION	22
METHODOLOGIE.....	23

Liste des sigles utilisés

BCR	Bureau Central de Recensement
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BET	Borkou Ennedi Tibesti
CASAGC	Comité d'Action de Sécurité Alimentaire et de Gestion des Crises
CDA	Comité Départemental d'Action
CGCSA	Comité de Gestion et de Coordination de la Sécurité Alimentaire
CILSS	Comité Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CLA	Comité Local d'Action
CNCPRT	Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux au Tchad
CNNTA	Centre National de Nutrition et de Technologie Alimentaire
CRA	Centre Régional d'Action
CS	Centre de Santé
CSDR	Consultation Sectorielle sur le Développement Rural
DCAP	Direction de la Coordination des Activités en matière de Population
DSA	Direction de la Statistique Agricole
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EDST	Enquête Démographique et de Santé au Tchad
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
INSEED	Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
ITRAD	Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement
LPSTR	Lettre de Politique Sectorielle de Développement Rural
LZVF	Laboratoire Zootechnique et Vétérinaire de Farcha
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONASA	Office National de Sécurité Alimentaire
ONDR	Office National pour le Développement Rural
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation des Producteurs
PAM	Programme Mondial Alimentaire
PAN-LCD	Plan d'Action Nationale de Lutte Contre la Désertification
PFRDV	Pays à Faible Revenu et à Déficit Vivrier
PIDR	Plan d'Intervention pour le Développement Rural
PNAE	Programme National d'Action pour l'Environnement
PNB	Produit National Brut
PNLTIA	Programme National de Lutte contre la Toxi-Infection Alimentaire
PNSA	Programme National de Sécurité Alimentaire
PRODEL	Programme de Développement Local
PSSA	Programme Spécial de Sécurité Alimentaire
SAP	Système d'Alerte Précoce
SDEA	Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement
SIM	Système d'Information sur les Marchés
SISAAR	Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et l'Alerte Rapide
SNRP	Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté
SNSA	Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire
SVAR	Système de Veille et d'Alerte Rapide
ZR	Zone de Responsabilité

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Depuis quelques décennies, et ce malgré d'importants progrès accomplis en matière de gestion et de prévention des crises alimentaires, les pays de l'Afrique de l'Ouest traversent des crises alimentaires dont les origines sont diverses. Certaines crises sont conjoncturelles, d'autres ont des causes structurelles. La récente crise intervenue dans la région en 2004-2005, et plus particulièrement au Niger, a mis en relief un certain nombre de causes structurelles jouant sur l'accessibilité et l'utilisation des ressources alimentaires. Cette situation a démontré le fait que la seule réponse aux crises conjoncturelles ne suffit pas. Les idées convergent donc sur la nécessité d'un plus grand engagement des pays dans la recherche de solutions durables aux causes structurelles de l'insécurité alimentaire.

Dans le cadre de la dynamisation du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) au Sahel et en Afrique de l'Ouest, le CSAO en partenariat avec le CILSS et les autres acteurs régionaux de la sécurité alimentaire dont le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles (ROPPA) et la CEDEAO, se proposent de conduire cette initiative visant l'établissement de « Profils Pays Sécurité alimentaire » dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest. Cette initiative doit permettre à chaque pays, de disposer d'une grille analytique d'indicateurs permettant une **meilleure compréhension des causes profondes** (structurelles) des crises alimentaires mais surtout à mieux informer et sensibiliser les décideurs politiques pour une meilleure prise en compte de celles-ci dans les politiques et stratégies d'investissement pour une sécurité alimentaire durable.

Il s'agit plus spécifiquement de :

Fournir pour chaque pays une photographie analytique d'indicateurs clés liés aux causes structurelles et pouvant contribuer à la meilleure compréhension de la persistance des crises alimentaires et nutritionnelles,

Permettre une meilleure appréciation de l'effort d'investissement des pays dans le domaine de la sécurité alimentaire,

Favoriser l'aide à la prise de décision par les différents acteurs : Gouvernements, acteurs de société civile, partenaires techniques et financiers.

I. APERÇU DES CAUSES LIEES AUX DISPONIBILITES ALIMENTAIRES

Le Tchad est un pays de contrastes. Sa superficie de près de 1,3 millions de Km² fait de lui l'un des pays les plus vastes d'Afrique. Il s'étend du Nord au Sud sur 1 700 Km et de l'Est à l'Ouest sur 1 000 Km. Le pays est enclavé au cœur du continent africain.

La position stratégique du Tchad aurait pu constituer un atout majeur pour son développement économique et social. Pourtant il a difficilement pu soutenir la concurrence de ses voisins plus développés et mieux structurés (Cameroun et Nigeria) et son enclavement demeure un lourd handicap.

1. Ressources productives et vulnérabilité agricole et pastorale

1.1 Terres arables et pâturages

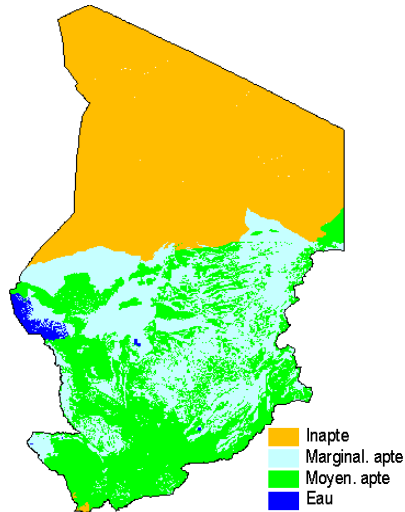
Un potentiel agricole et pastoral important

Les terres agricoles représentent 48 millions d'hectares, soit 38% du territoire national. Les terres arables représentent seulement 8% des terres agricoles, le reste étant des pâturages (temporaires et permanents), indiquant le poids de l'élevage dans l'occupation de l'espace. La population agricole était estimée à 6,8 millions de personnes en 2005 dont 3 millions d'actifs. La surface arable est ainsi inférieure à 1,3 ha par actif.

Le Tchad est considéré comme le pays sahélien dont le potentiel agricole est le plus fort : 55% des terres ont un potentiel élevé, permettant une saison agricole de plus de 50 jours. Comme l'illustre la **carte 1**, les terres aptes à l'agriculture sont concentrées dans la moitié Sud du pays.

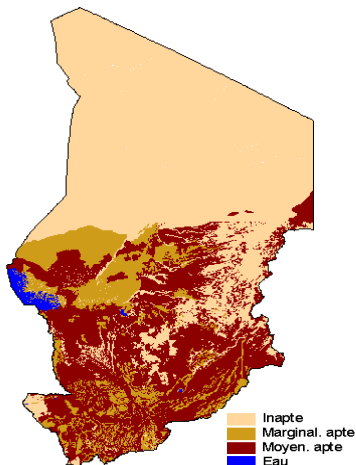
La **carte 2** indique que les terres aptes au pâturage se situent également dans la moitié Sud du pays, ce qui a conduit au développement de systèmes transhumants du Nord vers le Sud.

Carte 1: Aptitude des terres agricoles au Tchad en 2001



Source : Aghrymet, 2001

Carte 2 : Aptitudes pastorales au Tchad en 2001



Source : Aghrymet, 2001

L'utilisation des terres est limitée

Dans la zone sahélienne, seules les régions du Lac et de Biltine subissent une certaine pression agricole.

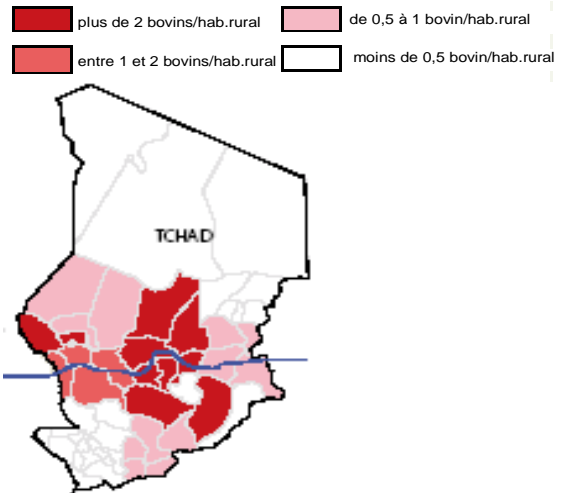
Concernant l'utilisation des pâturages, la charge est de 2,9 ha par animaux¹, ce qui représente un peu plus de 6 ha par unité de bétail tropical². Le chargement est donc limité, même si la **carte 3** indique que le chargement en bovin est

¹ Si l'on se base sur un troupeau de 15,4 millions de têtes en 2004.

² L'Unité de Bétail Tropical a été définie afin d'avoir une unité commune pour décrire le nombre d'animaux d'espèces différentes qui exprime la quantité totale de bétail présent, sans tenir compte de la composition spécifique. Dans ce but, des "coefficients de correspondance" ont été conçus et attribués aux différentes espèces selon leur taille moyenne.

relativement plus fort dans la partie centrale du pays où il est supérieur à deux bovins par habitant rural.

Carte 3 : Densité en bovin selon les régions en 2005



Source : CILSS et CSAO, 2005

La dégradation du potentiel

Le déboisement est un phénomène préoccupant, lié aux phénomènes naturels et à l'action de l'homme. En 1999, on estime que le taux de déboisement se situe autour de 0,6% par an. Selon les données de 2003, il atteint 0,9% par an, soit 2000 Km². Entre 1999 et 2003, le rythme du déboisement a ainsi augmenté de 50%.

1.2 Les ressources en eau et leur maîtrise

Pluviométrie

Le Tchad présente un climat continental chaud et sec qui se décline en trois grandes zones climato écologiques :

- ▷ la zone saharienne au Nord où il tombe moins de 50 mm de pluie par an. Elle est peu propice à l'agriculture. On y pratique l'élevage des camelins et des ovins ;
- ▷ la zone sahélienne au centre où les précipitations sont comprises entre 300 et 600 mm. L'agriculture y est pratiquée mais il s'agit davantage d'une zone d'élevage ;
- ▷ la zone tropicale ou soudano-guinéenne au Sud qui reçoit plus de 900 mm de pluie par an. On y distingue deux saisons essentielles : la saison sèche de Novembre à Mai et la saison pluvieuse de Mai à Novembre. C'est la zone la plus propice à l'agriculture.

Malgré d'importantes ressources en eaux, les surfaces irriguées restent marginales

Malgré l'étendue des zones désertiques, le Tchad possède d'importantes ressources en eaux de surface et en eaux souterraines.

Les eaux de surface sont irrégulièrement disponibles car liées au régime des pluies. Les deux cours d'eau principaux sont le Chari et le Logone qui déversent en moyenne

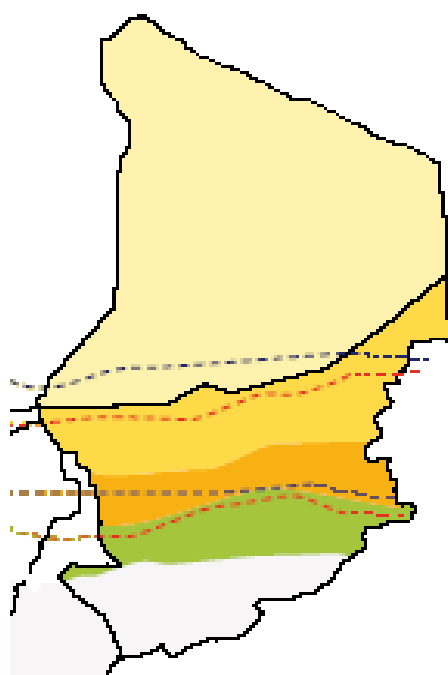
chaque année 40 milliards de m³ d'eau dans le Lac Tchad³.

Le volume des eaux souterraines est estimé de 260 à 450 milliards de m³ par an avec un renouvellement de l'ordre de 20 milliards de m³. On estime que près des trois quarts du pays sont constitués de terrains sédimentaires contenant plusieurs nappes.

La superficie des terres irrigables est de 5,6 millions d'hectares dont 6%, soit 330 000 hectares, sont considérés comme facilement irrigables. Or, seuls 7 000 hectares sont irrigués soit 0,13% du potentiel irrigable. Sur ces 7 000 ha irrigués, seuls 2 000 ha sont aménagés, ce qui représente une part infime des terres arables. L'irrigation est pratiquée à petite échelle et de manière traditionnelle.

1.3 Le changement climatique

Carte 4 : Zones climatiques et glissement des isohyètes 200 et 600 mm



Source : Aghrymet, CSAO, 2005

- climat saharien
 - climat sahélien
 - climat sahélien soudanien
 - climat soudano-sahélien
 - isohyète moyen 1940-1967
 - isohyète moyen 1968-2000
- (200mm/ an au nord et 600mm/an au sud)**

³ Il n'y a pas de statistiques disponibles pour les cours d'eau secondaires.

La tendance des quarante dernières années a été marquée par des périodes de sécheresse qui se traduisent par un glissement vers le Sud de la moyenne des précipitations, comme l'illustre la **carte 4**. La dégradation du couvert végétal par le déboisement, les feux de brousse, la pression anthropique et animale concourent à l'amplification des aléas et contribuent à l'avancée du désert.

Il semblerait néanmoins que, lors des deux dernières décennies, les épisodes sans sécheresse ont été suffisamment longs pour permettre un rallongement de la saison de végétation dans la frange sahélienne.

Le **tableau 1** indique d'ailleurs qu'à N'Djamena, c'est au cours de la dernière décennie que le niveau moyen de précipitations a été le plus élevé. Difficile toutefois d'en dégager des tendances, car ces moyennes cachent de fortes variations des niveaux de précipitations : aux années de sécheresse succèdent des années de fortes inondations. N'Djamena a en effet connu quatre années de fortes inondations en 1962, 1976, 1988 et 1998, où les niveaux des précipitations étaient respectivement de 900, 920, 750 et 720 mm.

Tableau 1 : Moyenne décennale des précipitations à N'Djamena (en mm)

Période	Moyenne décennale
1976-85	566,08
1985-1994	576,4
1994-2003	702,4

Source DSA, 2004

2. Productivités agricoles et pastorales

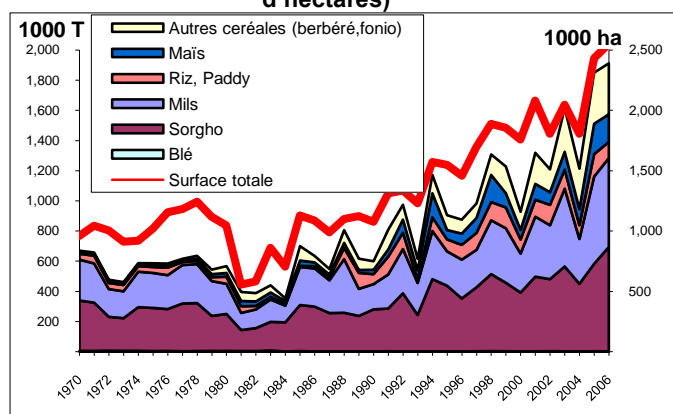
2.1 Evolution des productions

L'augmentation des productions végétales résulte essentiellement de l'augmentation des surfaces cultivées

Le **graphique 1** indique qu'au cours des trois dernières décennies, la production de céréales a augmenté de 180%, soit un rythme de croissance de 3,4% par an. Cette tendance masque toutefois de fortes variations de la production d'une année sur l'autre, ce qui traduit la forte dépendance de l'agriculture aux niveaux de précipitations.

Le graphique 1 permet par ailleurs de constater que sur la période, l'augmentation de la production de céréales résulte essentiellement de l'augmentation des surfaces cultivées. Toutefois, depuis le début des années 2000, la production progresse plus vite que les surfaces témoignant d'une utilisation plus importante d'engrais conjuguée à des niveaux de précipitations relativement élevés par rapport aux deux décennies précédentes.

Graphique 1 : Evolution de la production céréalière et des surfaces cultivées (en milliers de tonnes et d'hectares)

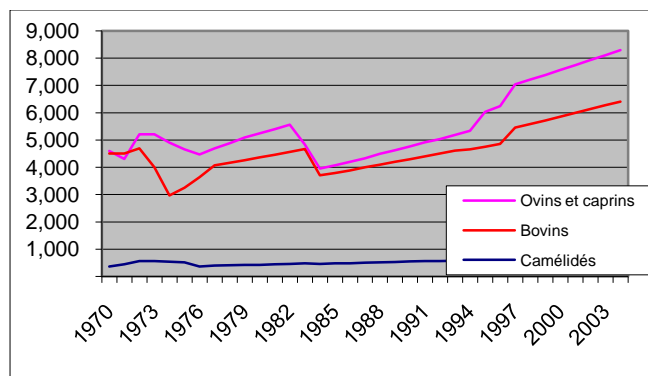


Source : FAO, 2007

Productions animales

Le **graphique 2** indique que le cheptel bovin a chuté de près de 40% au cours du premier épisode majeur de sécheresse, puis de près de 30% au cours du second. Après chacun de ces deux chocs, une décennie a été nécessaire pour que le cheptel se reconstitue à son niveau d'avant la crise. Suite à deux décennies de relative régularité climatique, le cheptel dépasse, en 2004, de 60% son niveau de 1970.

Graphique 2 : Evolution du cheptel bovin, camelin, ovin et caprin au Tchad (en milliers de têtes)



Source : FAO, 2007

La pêche est la quatrième activité économique après l'agriculture, l'élevage et la gomme arabique. Elle occupe environ 250 000 personnes pour une production annuelle estimée à 80 000 tonnes de poisson.

Les ressources forestières quant à elles, occupent plus de 320 000 Km², soit 25% de la superficie du pays. Les principales essences forestières d'intérêt économique sont le gommier et le karité.

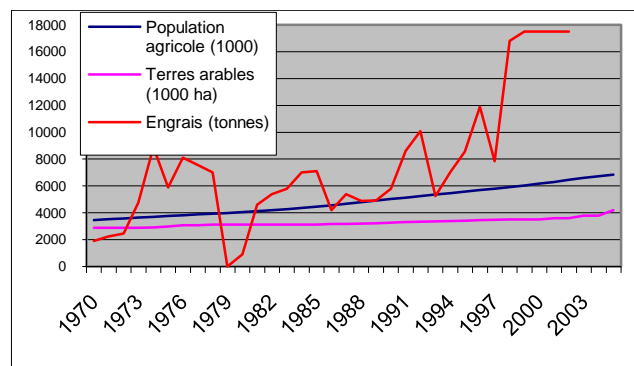
2.2 Evolution des rendements

On constate au cours de la dernière décennie une augmentation sensible de l'utilisation des intrants. A ce jour, la consommation d'engrais est proche de 5 kg/ha en moyenne contre 2 kilos environ dans les années 70.

Cette intensification récente de la production agricole, illustrée par le **graphique 3**, est un début de réponse à la

pression accrue sur les terres en raison du doublement de la population agricole au cours des trois dernières décennies. En effet, entre 1970 et 2006, la pression sur les terres est passée de 1,2 à 1,6 actif agricole par ha cultivé.

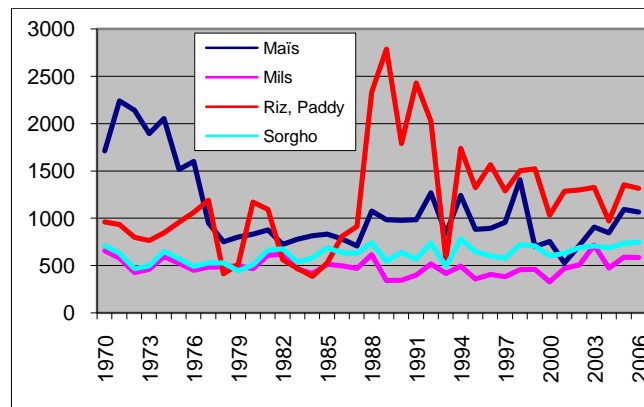
Graphique 3 : Evolution croisée de la population agricoles, des terres arables et de l'utilisation d'intrants



Source : FAO, 2007

Le **graphique 4** montre que les rendements des céréales sont très fluctuants au cours des trois dernières décennies, avec une tendance à la stagnation. Les pics observés correspondent à des années de fortes précipitations qui bénéficient particulièrement à la culture du riz.

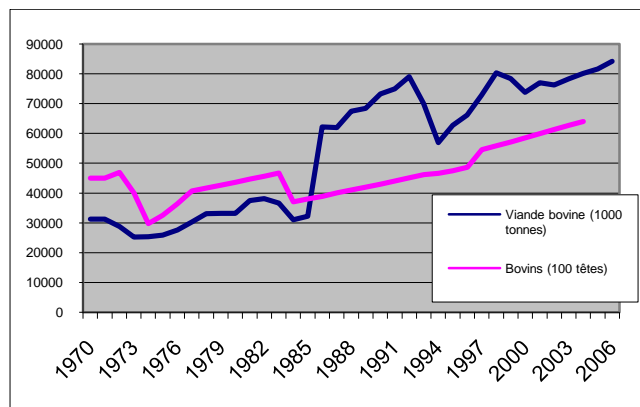
Graphique 4 : Evolution des rendements des principales céréales (en kg/ha)



Source : FAO, 2007

Le **graphique 5** indique que les rendements de la viande bovine se sont améliorés au cours des deux dernières décennies. Deux facteurs expliquent cette amélioration : d'une part, par la reconstitution des troupeaux après les années de sécheresse ; d'autre part, par l'augmentation du poids moyen à l'abattage qui est relativement élevé depuis la fin des années 80, grâce aux efforts faits dans l'hydraulique pastorale et l'absence de sécheresse majeure sur la période.

Graphique 5 : Evolution du troupeau et de la production bovine (en milliers de tonnes)



Source : FAO, 2007

3. Dispositif et état de l'approvisionnement des marchés

3.1 Population et démographie

L'effectif et la densité de la population tchadienne varient selon les zones climatiques. Dans la zone soudanienne, la densité varie de 15 à 60 habitants/Km² contre 4 habitants/Km² dans la zone saharienne. La population est à 78% rurale et à dominante jeune, les moins de 20 ans représentant 58% de la population.

La population tchadienne n'est pas encore sujette à un fort taux de migration interne. L'insuffisance en matière de communication et les lacunes des structures administratives et économiques explique en partie cette relative immobilité.

Le recensement général de la population et de l'habitat de 1993 estimait la population tchadienne à près de 6,3 millions d'habitants. En 2006, elle est estimée à plus de 9,3 millions, avec un rythme d'accroissement annuel qui est passé de 1,4% en 1964 à 2,5% en 1993 pour atteindre 3,2% actuellement.

Le taux de croissance actuel est légèrement inférieur à celui de la croissance des produits céréaliers. Le **tableau 2** indique ainsi une amélioration du taux de couverture des besoins céréaliers par la production nationale au cours des deux dernières décennies.

Tableau 2 : Taux de couverture des besoins céréaliers par la production nationale

Années 87-92	Années 92-97	Années 97-02	Années 02-07
70%	81%	91%	109%

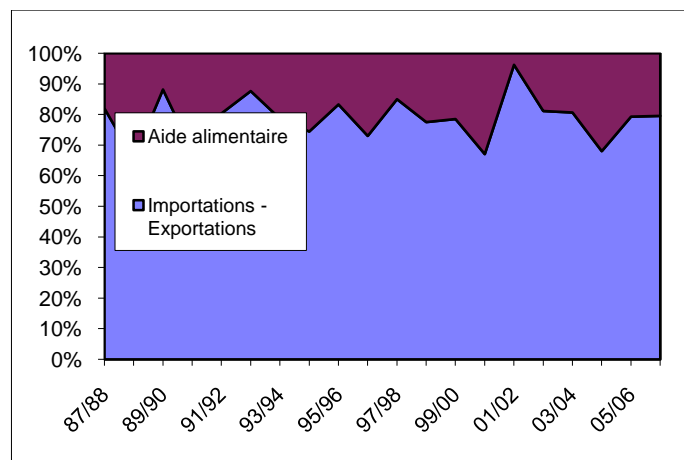
Source : CILSS, 2007

3.2 Evolution du bilan céréalier

Le **graphique 6** indique qu'au cours des deux dernières décennies, les importations commerciales et les aides alimentaires sont variables. Sur la période 1987-2006, l'aide alimentaire a représenté entre 10% et 30% des importations commerciales en volume. Les importations cé-

réalières fluctuent entre 35 et 85 000 tonnes, sans tendance à la hausse.

Graphique 6 : Evolution de la part de l'aide alimentaire dans les approvisionnements extérieurs (en pourcentage)

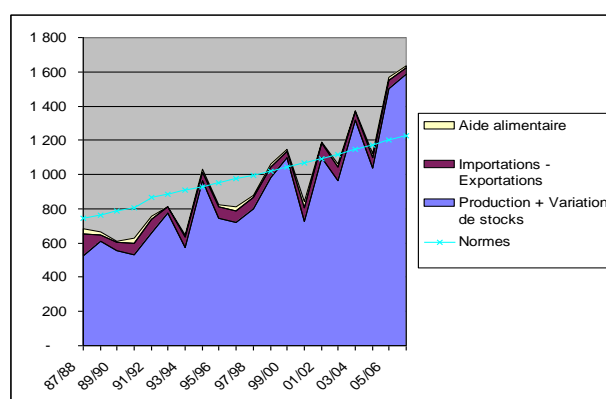


Source : CILSS, 2007

Selon le Ministère de l'Agriculture les importations commerciales et les aides alimentaires sont dominées par le blé (62%), le riz (11%) et les autres céréales (26%).

Le **graphique 7** indique que pour les dernières années, les besoins de consommation en céréales ont été couverts⁴ et ce quasi exclusivement par la production nationale. Cependant, cela n'a pas toujours été le cas sur la période étudiée, puisqu'à la fin des années 80 la production nationale ne suffisait pas à couvrir les besoins. Le solde des flux commerciaux (imports – exports) ne permettait pas de compléter la production de manière à satisfaire les besoins.

Graphique 7 : Evolution du bilan céréalier du Tchad (en milliers de tonnes)



Source : d'après le bilan céréalier du CILSS, 2007

⁴ La norme de consommation officielle est fixée à 141 kg/hab./an.

Un bilan céréalier devenu favorable mais un potentiel agricole peu exploité

Les productions céréalières ont été très fluctuantes sur la période 1987-2006, pouvant varier du simple au double d'une année à l'autre jusque dans les années 1990. Ces fortes amplitudes s'inscrivent dans une tendance à la hausse des récoltes résultant essentiellement de l'augmentation des surfaces cultivées. Entre 1970 et aujourd'hui, la production de céréales a augmenté de 180%, soit un rythme de 3,4% par an en moyenne.

Les rendements céréaliers restent faibles (moins d'une tonne par ha). Ils traduisent la faible intensification de la production. L'utilisation d'engrais est restée longtemps très faible, même si elle a augmenté de façon sensible au cours des dernières années, passant de environ 2 kg par hectare dans les années 1970 à près de 5 kg par hectare aujourd'hui. En outre, la maîtrise de l'eau pour l'agriculture est insignifiante : environ 7 000 ha sont irrigués ce qui représente 0,12% du potentiel irrigable.

Le Tchad n'a pas encore amorcé sa transition démographique, avec un taux de croissance de la population qui atteint actuellement 3,2% par an. L'augmentation de la production aurait toutefois permis de suivre l'augmentation de la population : le disponible par habitant, s'il est fluctuant sur la période, suffit au cours des dernières années à couvrir les besoins de consommation de la population. Il est en effet de 109% sur la période 2002-2007.

Au regard de la production, les volumes d'importation et d'aide alimentaire sont limités, et n'ont jamais comblé les déficits lorsqu'il y en avait.

II. L'ACCES AUX RESSOURCES ALIMENTAIRES

1. Facteurs socio-économiques et situation particulière des zones vulnérables

1.1 L'incidence de la pauvreté

Le Tchad, avec un indice de développement humain de 0,4 établi par le PNUD, occupe le 166^e rang sur 176. Les revenus dépendent encore fortement de l'agriculture et de l'élevage.

D'après le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP 2006), le revenu annuel par habitant se situe en 2006 à 250 dollars US.

54 % de la population vit en dessous du seuil national de pauvreté (moins de un dollar US/jour) et l'insécurité alimentaire temporaire ou chronique affecte 44% de la population, d'après les données de l'ONASA.

Les données issues de l'Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT II) de 2006 indiquent que les ménages consacrent en moyenne 69 % de leurs dépenses à l'alimentation, impliquant une très forte vulnérabilité aux variations du prix du panier alimentaire.

1.2 Populations et zones vulnérables

On considère que le Tchad, dans sa totalité, est un pays à risque. Néanmoins, cinq régions sont considérées comme particulièrement vulnérables. Elles sont situées au centre (zone sahélienne, notamment le Kanem, le Biltine, le Guéra, le Batha) et au Nord (le BET) du pays.

Tableau 3 : Caractéristiques des zones vulnérables

Région	Superficie (Km ²)	% superficie	Population		% population		Densité
			urbaine	rurale	urbaine	rurale	
Batha	88 800	7	16 375	152 724	6	94	3,24
BET	600 350	47	20 132	41 070	29	71	0,12
Biltine	46 850	4	16 375	152 724	10	90	4
Guéra	58 950	5	43 632	219 729	14	86	5,20
Kanem	11 450	9	29 592	239 245	11	89	2,45
Total	909 470	71	126 046	805 492	14	86	-

Source : BCR, 1993

Si l'on se réfère aux données du dernier recensement national (1993) présentées dans le **tableau 3**, la population des régions à risque serait de plus de 930 000 habitants, soit 15 % de la population tchadienne. Avec une superficie de près de 910 000 Km², ces régions couvrent à elles seules 71 % du territoire national.







Ces régions sont situées dans la bande sahélienne, excepté le BET qui est au Nord, et sont ainsi soumises à un climat défavorable (aridité, ensablement, mauvaises pluviométries, ennemis des cultures), occasionnant des variations interannuelles de production très importantes.

Tout porte à croire que l'affluence des réfugiés au Sud (45 000 personnes) et surtout à l'Est (240 000) constituera à terme une hausse de la population à risque.

Carte 5: Systèmes agricoles et vulnérabilité



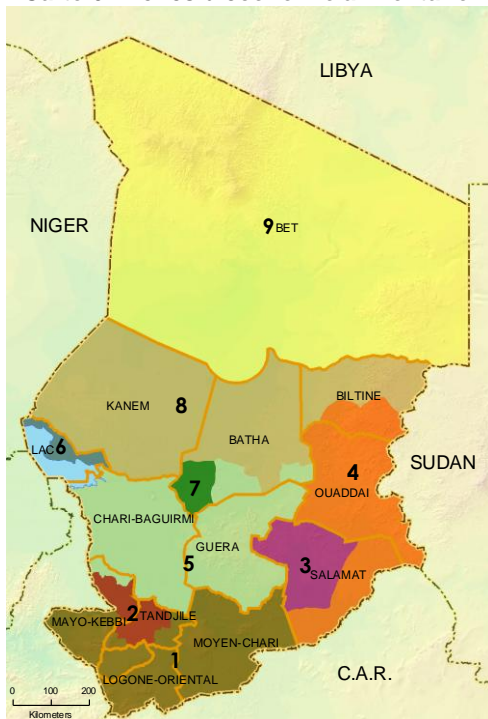
Source : CILSS, 2001

	cultures de rente non pastoral	TVCBC		très déficitaire
	système vivrier non pastoral			déficitaire
	système vivrier pastoral			
	système pastoral			

Comme l'illustre la **carte 5**, l'approche du CILSS en terme de taux virtuel de couverture des besoins céréaliers (TVCBC) désigne les zones de Kanem et de Biltine comme très déficitaires et celles de Lac et Logone Occidental comme à risque déficitaire. Cette approche tient néanmoins peu en compte des dynamiques d'élevage et de la situation du coton, favorable au début des années 2000 et devenue depuis un handicap pour les agriculteurs spécialisés touchés de plein fouet par la baisse des prix.

2. Sources de revenus et stratégies d'adaptation

Carte 6 : Zones d'économie alimentaire



Source : Fewes⁵

Zones d'économie alimentaire

- 1 Zone du Sud de Culture de Rente Coton et Arachide
- 2 Zone du Sud de Culture de Rente Riz
- 3 Zone du Sud-Est de Culture de Décru
- 4 Zone de l'Est de Culture Pluviale Cérialière
- 5 Zone de l'Ouest Agropastorale
- 6 Zone Centrale Agro-Pêche-Elevage
- 7 Zone Centrale de Culture de Décru et Pêche
- 8 Zone du Nord d'Elevage Transhumant
- 9 Zone du Nord d'Elevage Camelin, Dattes et Sel (Natron)

Fews définit 9 types d'économies alimentaires qui permettent de caractériser l'origine des revenus et de la consommation alimentaire localisées sur la **carte 6**.

La consommation alimentaire dans les zones agricoles repose, pour les plus aisés, sur l'autoconsommation de céréales. Plus les ménages sont pauvres, plus ils doivent recourir aux achats d'aliments. Seuls les ménages du Nord qui dépendent fortement de la vente de leurs animaux ont des modèles de consommation basés sur l'achat de céréales, quelque soit leur niveau de revenu. Les plus pauvres d'entre eux reçoivent une part substantielle de leurs revenus en nature (en céréales).










Les ménages des zones centrales de culture de décru ont en moyenne 20% de leur alimentation qui dépend de la consommation de poisson ou de produits de cueillette. Dans le Nord, les dons de nourriture aux plus pauvres sont traditionnels et dans les zones intermédiaires en particulier les zones de décru du sud-est, le prêt de nourriture lors de la soudure est courant.

Les sources de revenu monétaire sont étroitement dépendantes des excédents vendables des productions dominantes dans les différentes zones (animaux, coton, riz, poissons, céréales sèches) et des produits de cueillette disponible (gomme arabique, karité, bois etc.). La zone de culture de décru se singularise par une émigration de certains membres de la famille vers N'Djamena qui envoient des revenus au village.

Dans certaines régions, les règles d'accès aux ressources sont source de vulnérabilité. Par exemple, certaines couches sociales, notamment les femmes, les jeunes et les castés sont exclus de l'accès au foncier.

⁵ Cette carte des zones d'économie alimentaire correspond à la version actuellement en ligne sur le site de Fewes.

Tableau 4 : Les sources de revenu des différents types de ménages agricoles

	zone	élevage pratiqué	source principale de revenu monétaire	aliment principal
	Zone du Sud de Culture de Rente Coton et Arachide	bovins, ovins, caprins, porcins	cultures de rente et vivrière, élevage, salaire, chasse, pêche, cueillette	maïs, mil, sorgho
	Zone du Sud de Culture de Rente Riz	bovins, ovins, caprins, asins, porcins	cultures vivrières, élevage, salaire, artisanat	riz, tarot, mil, sorgho
	Zone du Sud-Est de Culture de Décru	bovins, ovins, caprins, asins, équins	cultures vivrières, horticulture, élevage, salaire, cueillette	mil de contre-saison, sorgho, maïs
	Zone de l'Est de Culture Pluviale Céréalière	bovins, ovins, caprins, asins,	cultures vivrières, élevage, salaire, commerce et artisanat, cueillette	mil, sorgho
	Zone de l'Ouest Agropastorale	bovins, ovins, caprins	cultures vivrières, élevage, salaire agricole, commerce, cueillette	mil, sorgho, mil de contre saison
	Zone Centrale Agro-Pêche-Elevage	bovins, caprins, asins,	cultures vivrières, élevage, pêche, travail saisonnier, commerce	mil, maïs, haricots, blé
	Zone Centrale de Culture de Décru et Pêche	bovins, ovins, caprins,	cultures vivrières, pêche, élevage, salaire, remittances, commerce	mil de contre saison, sorgho, mil pluvial
	Zone du Nord d'Elevage Transhumant	bovins, camelins, ovins, caprins, asins, équins	élevage, cueillette, artisanat	mil, sorgho, lait
	Zone du Nord d'Elevage Camelin, Dattes et Sel (Natron)	camelins, ovins, caprins,	élevage, cueillette,	lait, mil

Source : D'après Fewes et VAM 2005

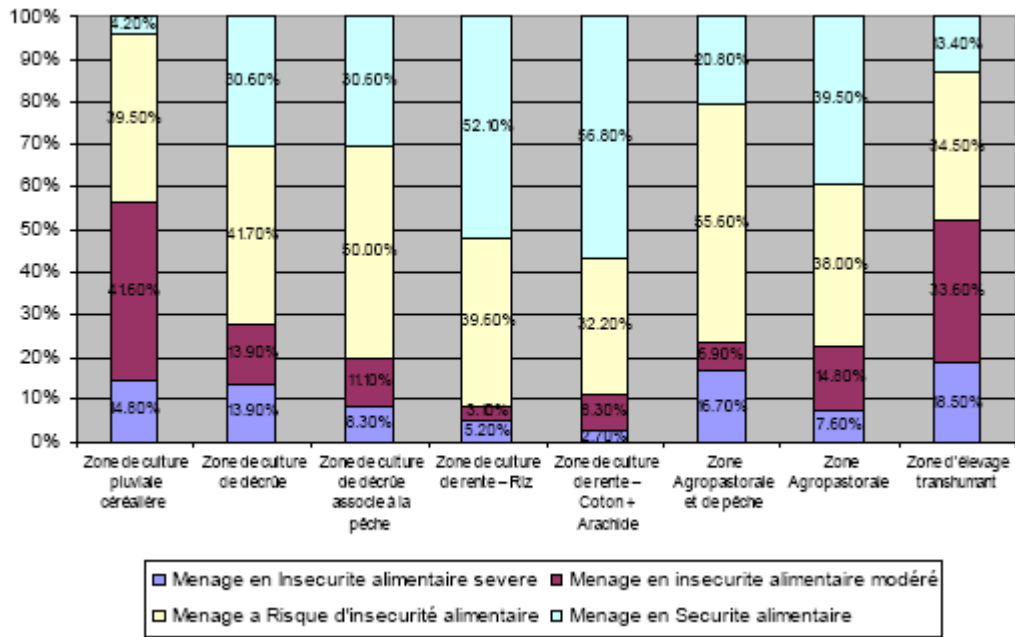
Le **graphique 8** permet à la fois de renseigner l'origine de la vulnérabilité et la proportion de ménages selon leur degré d'insécurité alimentaire dans chaque zone.

Les populations dont les revenus dépendent de l'élevage ou des cultures pluviales ou de décru sont ceux qui sont les plus vulnérables. Au contraire, les ménages dont les revenus sont issus des productions de rente (le coton et l'arachide essentiellement) sont parmi les moins vulnérables.

La **carte 7** indique que les zones qui présentent les taux d'insécurité alimentaire les plus élevés se situent au Centre et à l'Est du pays, avec plus de 15% des populations en insécurité alimentaire sévère (cette carte n'indiquant pas l'incidence de l'insécurité alimentaire pour la zone Nord du pays).

Sur la base d'une cartographie de l'insécurité alimentaire sévère, des sites sentinelles sont mis en place (VAM et FEWS) qui permettent de suivre la situation 2 à 3 fois par an.

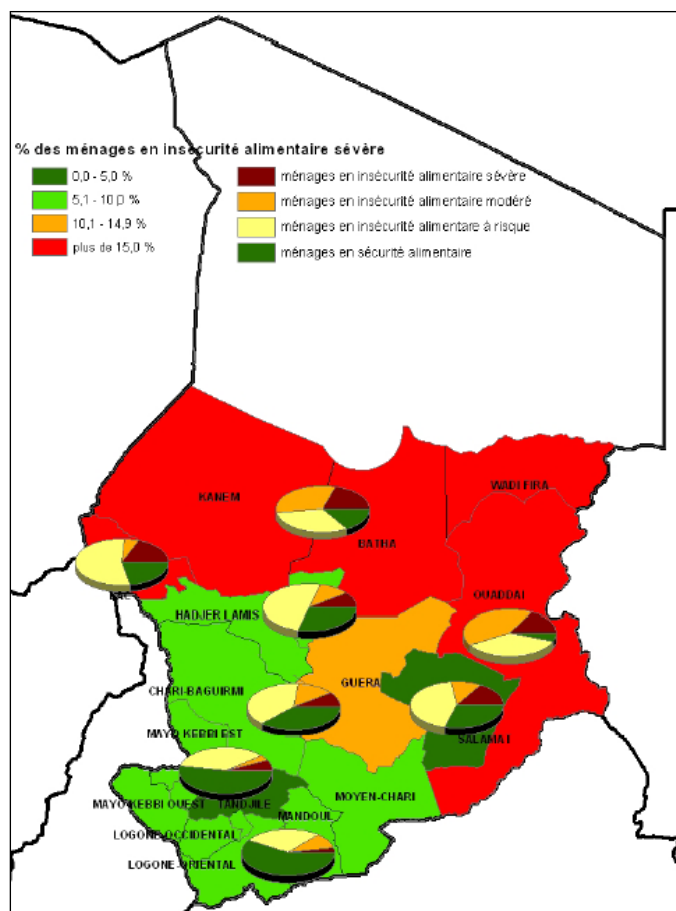
Graphique 8 : Niveau de vulnérabilité par strate (en pourcentage)⁶



Source : VAM 2005

⁶ Les ménages en **insécurité alimentaire sévère** ont une très faible ou faible accessibilité alimentaire (i.e. jusqu'à 93% de leurs aliments achetés sur le marché et 84% de leurs dépenses consacrées à l'alimentation). Leur consommation alimentaire est pauvre. Les ménages en **insécurité alimentaire modérée** ont une très faible ou faible accessibilité alimentaire avec une consommation alimentaire moyenne. On retrouve aussi dans cette classe des ménages ayant une accessibilité alimentaire moyenne (la part des aliments produits représentant 25% des aliments consommés et ils ont une grande disponibilité de bétail soit 10.2 UBT) avec une consommation alimentaire pauvre. Les ménages à **risque d'insécurité Alimentaire** ont une consommation alimentaire moyenne et une accessibilité alimentaire moyenne. Les ménages en **sécurité alimentaire** Ce sont les ménages qui ont une consommation alimentaire moyenne ou bonne et qui ont une bonne accessibilité alimentaire (54% au plus des dépenses consacrées à l'alimentation et 20% au plus des aliments achetés). On retrouve aussi dans cette catégorie des ménages classés moyenne par rapport à l'accessibilité alimentaire et ayant une bonne consommation alimentaire.

Carte 7 : Répartition des ménages en insécurité alimentaire sévère



Source : VAM 2005

3. Fonctionnement des marchés

3.1 Les infrastructures du marché

Le transport

Le Tchad est doublement enclavé, avec un enclavement des différentes régions du pays et un enclavement du pays dans le continent. Cet enclavement est renforcé par le sous-équipement en routes et moyens de transport.

En effet, le Tchad ne dispose que d'environ 1000 Km de routes goudronnées. De même, les routes praticables en permanence sont quasi inexistantes, d'où l'interruption des transports pendant la saison des pluies. Certaines zones se trouvent ainsi complètement déconnectées des marchés durant plusieurs mois. Le transport fluvial et lacustre n'existe pas de manière organisée. Quant au chemin de fer, il n'existe qu'en projet. L'enclavement du pays conjugué au mauvais état des infrastructures renchérit sensiblement le prix des aliments, qu'ils soient importés ou produits localement. Outre les frais liés aux mauvais état des pistes, la hausse des prix des carburants tend encore

plus les marchés des zones enclavées dans les dernières années⁷.

Il est important de mentionner que la soudure intervient au moment des grosses pluies, moment où les activités agricoles sont intenses et où les transports sont pratiquement interrompus pour cause d'impraticabilité des routes compliquant d'autant l'accès physique aux aliments.

Le stockage

Au cours des deux dernières années, le stock moyen géré par l'Office National de Sécurité Alimentaire (ONASA) était de 15 000 tonnes, avec une capacité de stockage théorique de 25 000 tonnes (soit 2% de la production vivrière nationale) répartie dans 22 dépôts publics situés dans les grands centres urbains.

Quelques commerçants grossistes ou détaillants privés disposent également de dépôts, essentiellement aux abords des marchés. En outre, les producteurs disposent de greniers traditionnels dont les capacités varient de 0,4 à 1 tonne. Il y a également des magasins et greniers communautaires dans certaines localités ainsi que les magasins du Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Les infrastructures de transformation

Le secteur de la transformation des produits de l'élevage se compose actuellement d'un abattoir principal à N'Djamena, propriété de l'État mais géré par une entreprise privée tchadienne, d'un abattoir sous gestion privée à Sahr et d'abattoirs régionaux gérés par le Ministère de l'élevage dans chacune des principales villes. Selon les autorités, les abattoirs tchadiens sont actuellement rentables. Les équipements et les procédures de contrôles sanitaires seraient conformes aux normes internationales.

La Compagnie sucrière du Tchad (CST) est l'une des principales entreprises manufacturières du pays. Sa production couvrirait environ 40% des besoins nationaux. La CST projette d'atteindre une production de 50 000 tonnes par an à l'horizon 2010.

Le Tchad ne possède pas d'industrie de produits laitiers. Les importations de poudre de lait proviennent essentiellement de l'Union européenne.

S'agissant du coton, la Cotontchad détient les monopoles d'achat de coton graine aux producteurs, d'égrenage, et de commercialisation, y compris d'exportation.

Le tissu industriel de la filière huile végétale se compose principalement des huileries de la Cotontchad, avec une capacité de 180 tonnes par jour. Les autres huiles (d'arachide et de sésame) sont produites principalement de façon artisanale.

En dehors de certaines formes de transformation sur les lieux de consommation (jus de fruit et tomate séchée), la filière horticole est handicapée par l'absence d'unités de transformation susceptibles de valoriser les éventuels surplus de production.

⁷ Il n'a pas été possible de trouver des chiffres précis sur l'incidence du coût des transports sur le prix au consommateur des produits alimentaires.

Le riz est actuellement décortiqué de façon entièrement artisanale et privée : l'Office de mise en valeur de Sategui-Déressia, qui gérait deux rizeries, a en effet été liquidé.

Les Grands moulins du Tchad, avec une capacité de 24 000 tonnes de farine dans les années 1970, sont actuellement fermés. La farine de blé est la deuxième importation alimentaire derrière le sucre.

3.2 Les acteurs des marchés et l'organisation des filières

Le commerce des céréales

L'Etat reste très présent dans la régulation des marchés des produits vivriers. Il détient 100% du capital de l'Office national de sécurité alimentaire (ONASA), des Abattoirs frigorifiques de Farcha (AFF), de la Société nationale de production animale (provenderie) et reste majoritaire dans la Société cotonnière du Tchad (Cotontchad) qui est stratégique pour le revenu de nombreux agriculteurs.

Le fonctionnement des filières est défavorable au producteur qui doit faire face au pouvoir des intermédiaires pour gérer l'offre. Une stratégie classique des commerçants locaux consiste à faire de la rétention de céréales pour différer l'offre en période de soudure et capter les plus values lors de la montée de la transhumance des éleveurs nomades vers le Nord.

Le commerce transfrontalier et les marchés locaux de céréales jouent un rôle fondamental dans l'approvisionnement des zones déficitaires et permet de réduire l'insécurité alimentaire.

Le commerce de bétail et de produits animaux

Le Tchad est un important exportateur de bétail sur pied : en valeur, les exportations arrivent juste après celles de pétrole. Le commerce échappe en grande partie aux circuits formels et se fait à destination des pays voisins, notamment le Cameroun et le Nigeria. Le groupe des éleveurs se segmente de plus en plus avec des éleveurs aisés spécialisés dans l'engraissement d'animaux qui côtoient des éleveurs fortement vulnérables obligés de vendre leur bétail pour amortir les chocs économiques. Les éleveurs spécialisés dans l'engraissement d'animaux se concentrent sur les axes commerciaux, les autres demeurant dans les zones traditionnelles d'élevage.

Le sous-secteur de la pêche se serait développé de manière autonome sur la base de ses avantages comparatifs, sans intervention quelconque de l'État. Environ 80% des prises de poisson du lac Tchad sont commercialisées, le reste étant autoconsommé. La part commercialisée est écoulee à hauteur de 10% environ sur le marché tchadien – essentiellement N'Djamena depuis la construction d'une route bitumée – le reste étant exporté salé et fumé vers les centres urbains du Nigeria. Les circuits commerciaux sont informels, dominés par des intermédiaires locaux, dont les marges bénéficiaires sont substantielles⁸.

La situation du pays indique l'importance d'aborder le problème alimentaire à travers la question de la lutte contre la pauvreté

Le Tchad est l'un des pays les plus pauvres de la planète, classé 166^{ème} sur 176 en termes de développement humain par le PNUD. Le PIB par habitant est de 250 dollar en 2006 et 54% de la population est sous le seuil de pauvreté de 1\$/jour.

L'insécurité alimentaire temporaire ou chronique touche 44% de la population. Les zones les plus vulnérables sont celles du Centre, de l'Est et du Nord du pays. Ce sont des zones d'élevage transhumant, de cultures pluviales ou de décrues et elles concentrent l'incidence de l'insécurité alimentaire sévère la plus élevée, atteignant 15 à 20% de la population. L'afflux récent de réfugiés au sud allonge toutefois la liste des régions concernées par le risque d'insécurité alimentaire.

Les ménages les plus aisés sont ceux qui ont le plus fort taux d'auto-consommation. La forte spécialisation traditionnelle des systèmes agricoles induit la nécessité d'échanges entre produits agricoles et animaux : les plus pauvres qui doivent acheter leurs aliments sont les plus vulnérables aux fluctuations des marchés.

L'élevage occupe une place grandissante et les ressources alimentaires qui en sont issues sont négligées dans les analyses sur la sécurité alimentaire. Le rapport entre agriculteurs et éleveur se traduit non seulement par des conflits sur l'accès à la terre mais des fluctuations dans les termes de l'échange entre produits animaux et céréales qui dépendent des mouvements de transhumance et des disponibilités céréalières.

Face à des disponibilités globales en céréales qui pour l'instant excèdent la norme, il est important de veiller à aborder le problème alimentaire à travers la question de la lutte contre la pauvreté.

⁸ Il n'a pas été possible de les quantifier avec précision.

III. DIMENSIONS SOCIO-ÉDUCATIVES, SANITAIRES ET CULTURELLES EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION DES RESSOURCES ALIMENTAIRES

1. Etat nutritionnel des populations⁹

Malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans

Au niveau national les taux de malnutrition aiguë globale chez les enfants de moins de cinq ans sont restés constamment au-dessus du seuil critique de 10% défini par l'OMS, passant de 11,7 à 14,1 % entre 1996 et 2004. En milieu rural, la situation est critique en 2005 (15,8%), de même que celle de la capitale N'djamena en 2004 (16,3%). Les disparités régionales sont difficiles à interpréter du fait de découpages régionaux différents entre les enquêtes. Toutefois, le Kanem, le Lac et le Salamat semblent plus touchés.

Malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans

Les EDST de 1996 et 2004 donnent des taux de retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans de plus de 40% au niveau national, très au-dessus du seuil critique de 20% défini par l'OMS. Le taux en milieu rural en 2005 est à peine plus faible, soit 32,4 %.

Avec 38,8 % en 1996 et 36,7% en 2004, la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans est restée très élevée selon le seuil de l'OMS (>30%).

Aucun progrès n'a été accompli depuis 1996 alors que les taux de malnutrition aiguë et chronique apparaissent parmi les plus élevés au monde.

Etat nutritionnel des femmes

Au niveau national, la prévalence de maigreur était de 21,1 % en 1996 et 20,3 % en 2004. Une prévalence de plus de 20% est considérée comme élevée, traduisant une situation grave selon l'OMS. En revanche dans la capitale N'djamena, la prévalence de maigreur a fortement baissé de 1996 à 2004, passant de 24,8% à 12,0%. 27,0% des mères étaient en surpoids dans la capitale en 2004.

2. Pratiques alimentaires

2.1 Pratiques alimentaires chez les enfants de moins de 5 ans

Le Centre National de Nutrition et de Technologie Alimentaire assure la sensibilisation à l'allaitement maternel

On constate que l'introduction des aliments de complément se fait, dans la majorité des cas, relativement tôt, avant l'âge conseillé qui est de 6 mois. Elle se fait selon le rythme suivant:

- ✓ 12 % des enfants prennent la bouillie dès l'âge de 4 mois ;
- ✓ 57 % la prennent de 5 à 6 mois ;
- ✓ 21 % entre 7 et 8 mois ;
- ✓ 9,7 % entre 9 et 12 mois.

2.2 Pratiques alimentaires de la population globale

La situation nutritionnelle du pays se caractérise par de faibles disponibilités caloriques par personne et par jour. L'apport moyen par habitant est estimé à 1 720 calories par jour, alors que cette moyenne est de 2160 calories à l'échelle de l'Afrique subsaharienne et de 2480 calories pour l'ensemble des pays en développement selon l'Enquête Démographique et de Santé (EDST 2007).

Quand on sait que cet apport était de 2 170 calories de 1969 à 1971, il y a donc une perte nette de 450 calories correspondant à une baisse de 20,73%.

Le régime alimentaire au Tchad est très peu diversifié : les céréales représentent la moitié de la ration calorique. Ce sont les céréales traditionnelles, consommées sous forme de boule et accompagnées de sauce qui constituent l'essentiel de la consommation.

Seule la moitié de la population assure trois repas par jour.

Tableau 5 : Nombre de repas par jour

Repas (nombre)	Adultes	Enfants et adolescents
1	13,7%	13,3%
2	34,9%	34,7%
3	51,4%	52%

Source : ENENAT

3. Infrastructures sanitaires et éducatives

Comme l'attestent la plupart des indicateurs, l'état sanitaire et nutritionnel est alarmant.

3.1 Accès à l'eau potable

L'accès à l'eau potable demeure insuffisant. Il est passé de 10% en 1990 à 34% en 2006. En milieu rural, la proportion des populations disposant en permanence d'eau saine est

⁹ Données tirées de l'étude de Delpeuch réalisée à partir des enquêtes internationales EDST-I 1996-1997, EDST-II 2004, EIMT 2000 et PAM 2005.

de 17%. Dans les villes équipées d'un réseau d'adduction d'eau potable, seulement 10% de la population disposent d'un branchement tandis que 27% se ravitaillent à la fontaine publique et que les autres (63%) s'approvisionnent aux puits, souvent traditionnels.

3.2 Accès aux soins de santé

Le secteur de la santé rencontre d'énormes difficultés : la couverture sanitaire est insuffisante et les infrastructures sanitaires ne sont souvent pas fonctionnelles.

Le ratio est de un médecin pour 36 000 habitants alors que la norme OMS est de 1/10 000 au maximum. La capacité hospitalière est de 3 805 lits places soit 51 lits pour 100 000 habitants.

Outre la pénurie de centres de santé, on constate leur sous-utilisation. Le taux de fréquentation des centres de santé, obtenu à partir du rapport volume de la fréquentation du centre de santé/effectif de la population de la zone n'est que de 20% en 2004. Cela peut s'expliquer par l'instauration du recouvrement des coûts qui n'encourage pas à la fréquentation des centres de santé eu égard au niveau des revenus.

3.3 Accès à l'instruction

Le système éducatif tchadien éprouve d'énormes difficultés pour accomplir sa mission.

La Direction de l'Alphabétisation avance les statistiques suivantes au titre de l'année 2005-2006 :

- ✓ taux de redoublement : 31%
- ✓ taux d'abandon : 11%
- ✓ taux de déscolarisation : 45%
- ✓ taux net de scolarisation 55%

La tendance globale de la scolarisation est défavorable aux filles (52%), contre 90% chez les garçons. A cette disparité entre les sexes s'ajoute une disparité régionale : chez les filles, le taux de scolarisation est de 8% dans le Nord (BET) contre 63% dans la région du Logone Occidental, au Sud du pays.

4. Environnement culturel

Le Tchad est frappé par certains interdits alimentaires qui contribuent à l'instauration de certaines carences. Par exemple, certaines ethnies ne consomment pas de poisson au motif de sa ressemblance avec le serpent; la consommation d'œufs est interdite aux femmes enceintes dans beaucoup de cultures car l'enfant à naître arriverait au monde sourd ; en milieu rural le poulet et certaines chairs sont défendus pour les femmes et les enfants.

Une situation sanitaire et nutritionnelle qui demeure extrêmement précaire

La situation sanitaire et nutritionnelle du Tchad demeure extrêmement précaire.

La situation en termes de malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans est restée grave sur la dernière décennie, le taux de malnutrition aiguë ayant augmenté, passant de 11,7% en 1996 à 14,1% en 2004. A noter que la situation est particulièrement inquiétante dans la capitale N'Djamena.

De plus, le Tchad connaît un taux de malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans parmi les plus élevés au monde, puisqu'elle continue de toucher près de 40% de la population, aucune amélioration n'ayant été constatée sur la dernière décennie.

Cette situation s'explique en partie par des questions de pouvoir d'achat, mais aussi par une qualité sanitaire des aliments préoccupante.

Par ailleurs, les mauvaises pratiques alimentaires, en particulier chez les jeunes enfants, s'expliquent aussi par une éducation nutritionnelle insuffisante et par des tabous alimentaires. Les données nationales indiquent notamment que plus de la moitié des enfants de 6 mois consomment déjà des aliments de compléments en plus du lait maternel, contrairement aux recommandations de l'OMS.

La faiblesse de l'accès à l'eau (17% en zone rurale), à l'assainissement et aux soins (taux de fréquentation de centres de santé de 20%), contribue également à expliquer la situation nutritionnelle observée.

IV. POLITIQUES ET EFFORTS D'INVESTISSEMENT DANS LA SECURITE ALIMENTAIRE

1. Priorité accordée aux politiques de sécurité alimentaire et leur traduction en investissements

1.1 Les politiques en lien avec la sécurité alimentaire

Le cadre du développement rural

Suite à la Table Ronde sur le développement du Tchad qui s'est tenue à Genève en 1998, une Consultation Sectorielle sur le Développement Rural (CSDR) a réuni à N'Djaména en 1999, le Gouvernement du Tchad et les partenaires au développement. A cette occasion, le Tchad a présenté sa stratégie sectorielle dont l'objectif central est l'accroissement durable de la production dans un environnement préservé et le renforcement des capacités de tous les acteurs du secteur. La stratégie passe par l'augmentation durable de la production, l'émergence de filières compétitives (gomme arabique, riz, pisciculture), la

gestion et la valorisation des ressources naturelles et la promotion du monde rural.

Le Gouvernement a élaboré un Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui a été révisé en 2007. Cette stratégie s'inscrit en droite ligne de la Concertation Sectorielle sur le Développement Rural (CSDR).

Un plan d'intervention pour mettre en œuvre les programmes d'actions identifiés lors de la CSDR a été établi en Avril 2000, de concert avec les partenaires au développement. Il s'agit du Plan d'Intervention pour le Développement Rural (PIDR) qui constitue la stratégie opérationnelle, décliné en deux programmes majeurs : le Programme de Renforcement des Capacités Sectorielles (PROSE) axé sur l'appui aux organisations professionnelles et aux services du secteur rural et le Programme de Développement Local (PRODEL) visant l'émergence et la responsabilisation des communautés décentralisées.

Vision et priorité nationale sur la sécurité alimentaire

La politique de l'Etat en matière de sécurité alimentaire s'inscrit dans le processus Sahel 21. La lutte contre l'insécurité alimentaire a démarré avec le Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA), retenu comme prioritaire pour les Pays à Faible Revenu et à Déficit Vivrier (PFRDV) et mis en place en 1999 avec l'assistance de la FAO.

Le Tchad dispose actuellement :

- ▷ d'un document de Stratégie Nationale et Programme de Sécurité Alimentaire dans une perspective de Lutte contre la Pauvreté (2002) ;
- ▷ d'un Programme National de Sécurité Alimentaire (2007). Son pilotage est assuré par quatre départements ministériels : le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de l'Elevage, le Ministère de la pêche et le Ministère de l'Environnement et de l'eau.

Notons que dans la première Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté, la sécurité alimentaire n'était pas prise en compte. Ce n'est que dans la seconde version qui sera issue de la révision actuellement en cours qu'elle constitue le premier objectif.

1.2 Efforts d'investissements dans la sécurité alimentaire

Bien que l'objectif de sécurité alimentaire apparaisse désormais en première ligne, la part du budget national affectée au développement rural reste limitée. Comme l'illustre le **tableau 6**, le budget de l'agriculture pour l'année 2006 était de 46 milliards de FCFA, dont 17 milliards de subventions à la Cotontchad. En 2004, le budget de l'agriculture n'occupait que le cinquième rang derrière les travaux publics, la fonction publique, les mines et l'éducation nationale. Le budget d'investissement de l'agriculture variait de 17 à 23% depuis le début des années 2000. Il est passé à 32% en 2006 et 49% en 2007, principalement sur la base de prêts.

Tableau 6 : Effort d'investissement dans le secteur agricole et part dans le budget national (en millions de FCFA et en pourcentage)

	2006	part dans l'investissement total (en %)	2007	part dans l'investissement total (en %)
Total général	46 071	32,5	49 921	49,3
dont promotion des filières vivrières	165		333	
dont irrigation	21		21	
Etat	7 800	5,49	5 800	5,7
Dons/projets	579	0,4	6 070	5,9
Prêts/projets	30 058	21,1	34 200	33,7
Budget national d'investissement	141 947		101 252	

Source : Ministère des Finances et FMI, 2007

Le Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) est doté d'un budget global de 446 milliards FCFA pour cinq ans, ce qui est considérable. Il inclut des actions larges dans le secteur agricole (64% du total), de l'élevage (16%), de l'environnement (2,5%), de la pêche (2,5%) et de l'hydraulique pastorale et villageoise (14%). L'engagement de l'Etat est de 10 milliards FCAF par an, le reste devant être financé par des bailleurs.

Trois milliards et demi de FCFA ont été alloués en 2007 par le gouvernement tchadien à ce programme pour la mise en oeuvre de petites irrigations villageoises à travers la FAO comme agence d'exécution. Le programme tarde à vraiment démarrer.

La sécurité alimentaire ne faisant pas partie des axes du DSRP, aucun système de suivi des dépenses ne permet d'évaluer la contribution spécifique à la sécurité alimentai-

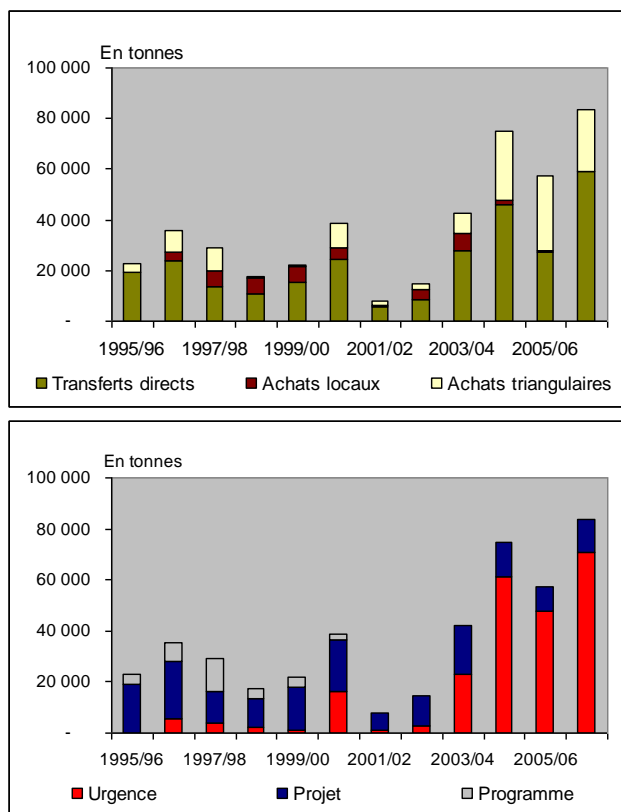
re. Désormais, dans les prévisions budgétaires de 2008, tous les ministères impliqués dans le PNSA ont inscrit dans leur budget une ligne "sécurité alimentaire".

2. Politiques d'aide et de coopération alimentaire

L'aide alimentaire

L'aide alimentaire acheminée au Tchad est en moyenne de 35 000 tonnes par an sur les 10 dernières années. Elle a fortement varié entre 2001/02 et 2005/06 en raison principalement de la mobilisation internationale pour les populations réfugiées venant du Darfour et, dans une moindre mesure, de la fluctuation des volumes d'aide projet comme l'illustre le **graphique 9A**.

Graphique 9A et B : Evolution du montant de l'aide alimentaire, origine et mise en oeuvre sur les 10 dernières années



Source : Interfais, 2007

Le **graphique 9B** indique que les achats locaux ne représentent qu'une faible partie des livraisons d'aide alimentaire. Le PAM justifie ce choix pour ne pas ponctionner de céréales sur un marché national qui ne dégagerait pas suffisamment d'excédents. Les achats triangulaires - à partir du Nigeria et du Cameroun - représentent jusqu'à la moitié des distributions. Ils sont relativement stables depuis 3 ans (autour de 25 à 30 000 tonnes), les besoins supplémentaires étant alors comblés par les transferts directs.

Aucune aide programme n'a été livrée depuis 5 ans. C'est l'urgence autour de la question des réfugiés qui détermine la modalité principale de mise en oeuvre. L'aide alimentaire apportée par le PAM représente 35 % des fournitures d'aides alimentaires. En dehors des crises, le PAM intervient à l'échelle des cantines scolaires et des centres nutritionnels.

Si l'on se réfère au stock de l'ONASA (2007), sur un peu plus de 14 000 tonnes disponibles, 1 600 proviennent des fonds de contrepartie. Ces volumes concernent le maïs, le mil et le sorgho et représentent respectivement 0,01 % et 5,4 % des productions nationales des mêmes périodes.

Selon le PAM, les Etats Unis sont le principal donateur d'aide alimentaire (34 000 tonnes en 2006). Ce pays intervient uniquement en situation de grave crise alimentaire sous forme de denrées alimentaires distribuées gratuitement aux populations vulnérables. Les Pays Bas suivent avec une livraison de 6 500 tonnes. L'Union Européenne, qui a fourni l'équivalent de 5 300 tonnes en 2006, réalise essentiellement des achats triangulaires. La priorité est donnée aux ventes subventionnées et distributions gra-

tuites n'ayant lieu qu'en période de grave sécheresse. La France, considérée comme l'un des donateurs les plus constants, a contribué à hauteur de 3 500 tonnes en 2006. Parmi les donateurs de moindre importance se trouvent le Japon, l'Allemagne et l'Italie. Des petits contributeurs interviennent également parmi lesquels on cite la Libye, l'Arabie Saoudite, Taiwan, l'Algérie.

Les programmes et projets de coopération

Les différentes agences d'aide contribuent à travers des projets et programme de développement rural ou au PSSA via la FAO. En matière d'information et de suivi, un effort important a été réalisé (cf. infra). Depuis 2004, l'unité VAM au sein de la représentation du PAM est devenue le point de référence en matière d'enquête sur la sécurité alimentaire et la nutrition au Tchad. Après l'enquête de base CFSVA de mi-2005, le VAM entreprend un suivi plus léger de sites sentinelles. L'USAID continue son travail de fond à travers FEWS-NET.

La situation sanitaire, alimentaire et nutritionnelle dans les camps de réfugiés et sur les sites de regroupements des populations déplacées est surveillée par les diverses organisations internationales (HCR, PAM, UNICEF, OMS) et les ONGS (MSF, ACF, Coopi, etc).

Le PAM, pour sa part, poursuit des programmes de nutrition dans les zones vulnérables. le PAM a mis en place dans le Guéra, le Batha et le Kanem plusieurs projets de Vivre Contre Travail (VCT). Ces projets s'articulent autour de l'aménagement de bas fonds, le forage de puits, la réalisation de digues et diguettes, l'entretien des pistes rurales de production, les greniers de sécurité alimentaire, la réalisation de radiers.

3. Capacités en matière de prévention, d'alerte et de gestion des crises

Le dispositif de prévention et gestion des crises alimentaires du Tchad fonctionne depuis les années 1980. Le dernier remaniement de son organisation date de 2004. Il se compose de trois structures principales :

Le Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et Gestion des Crises (CASAGC) est un organe national qui se réunit et décide des orientations en cas de crise, sous la présidence du Ministre de l'agriculture. Il réunit les administrations, les bailleurs, les ONG et les agences d'aide.

Le dispositif a scindé en deux organes l'analyse de la situation alimentaire et les recommandations d'actions sous la responsabilité d'un Comité Technique et la prise de décisions et la mobilisation des aides sous la responsabilité d'un Comité Directeur.

En l'absence d'un système permanent d'identification des populations en insécurité alimentaire conjoncturelle, ce sont les missions sur le terrain effectuées deux fois l'an par les techniciens des services centraux (DREM, DPA, ONASA, DPVC, ONDR, etc.) qui permettent une identification des zones en difficultés alimentaires. Les résultats de ces missions complétées par les informations globales de suivi de la campagne agro-pastorale (comme le bilan céréalière) sont présentées au CASAGC et confrontées aux informations fournies par les autres participants (FEWS NET, ONGs, OIG). En cas d'informations contradictoires ou insuffisantes, le CASAGC relance, parfois même tardivement, des investigations, ou reporte la programmation des

aides à une concertation entre les structures d'information. Les données de plusieurs rubriques du bilan (stocks, importations, exportations) sont peu fiables car le Tchad ne dispose pas de suivi de ces variables performant, et elles sont donc fréquemment contestées par les décideurs. « L'identification des zones à risques ne se fait plus selon une méthodologie bien arrêtée. Désormais, le ciblage des groupes vulnérables est souvent laissé au soin des opérateurs d'aides alimentaires » (source Cilss).

L'Office national de sécurité alimentaire (ONASA) est né en 2001 de la fusion du Fonds d'intervention rural (FIR) avec l'Office national des céréales (ONC), afin d'améliorer la sécurité alimentaire. L'ONASA a pour mandat de maintenir un stock de sécurité alimentaire de 35 000 tonnes pour intervenir en cas de pénurie et assurer la stabilité des prix. Pour ce faire, l'ONASA vend et achète des produits alimentaires sur les marchés locaux, mais procède également à des importations en cas de besoin. Il est dirigé par un comité paritaire de suivi composé, entre autres, des ministères en charge de l'agriculture et des finances auxquels s'ajoutent cinq représentants des pays et organismes donateurs impliqués dans la constitution de stocks de sécurité

alimentaire. Le financement de l'ONASA est assuré par le gouvernement tchadien et celui de la contribution des services de la coopération de l'ambassade de France au Tchad. Il existe une cogestion de ce stock entre les 2 parties.

Le Système d'Information pour la Sécurité Alimentaire (SISA/SAP) bénéficie actuellement d'un financement d'un million d'euros de la part de la CE pour la mise en place du Système d'Alerte Précoce (SAP) afin de fournir des informations fiables dans ce domaine. L'Etat tchadien a affiché son intention de contribuer au fonctionnement du dispositif et à la collecte des données mais le montant n'est pas encore précisé.

Le dispositif complet avait été mis en place dans le courant des années 1980 dans les pays membres du CILSS. Il s'est effrité depuis la fin des années 1990, du fait en partie du retrait des financements extérieurs non compensés par d'autres sources de financement suffisantes. Ainsi, le SAP a été abandonné en 1999 et le SISAAR, censé combler le vide laissé, a cessé de fonctionner de manière opérationnelle en 2004.

Tableau 7 : Les dispositifs d'information sur la sécurité alimentaire au Tchad

Domaine de compétence	structure	Date de création et institution de tutelle	rôle	état de fonctionnement
Information sur les disponibilités	suivi de la campagne	Groupe de travail pluridisciplinaire	déroulement de la campagne	réunions décennales peu productives faute d'informations
	enquête agricole	DPPASA/DSA	superficie, rendements et caractéristique des exploitations	aléatoire, financement non assuré
Information sur les marchés/analyse de l'accessibilité	SIM céréales SIM bétail	DSA, DPPASA	suivi des prix de 4 produits sur 30 marchés, collecte hebdomadaire,	le SIM bétail a disparu, le SIM céréale a des activités irrégulières sur seulement 4 marchés
Analyse des disponibilités	suivi de l'aide alimentaire	DPPASA/PAM	aide alimentaire	
Analyse de la vulnérabilité	SAP	1986 DPPASA/SAP	identification des personnes vulnérables et évaluation des besoins	abandonné en 1999 relance prévue dans le cadre du PNSA (2007)
	SISAR : Système d'information sur la sécurité alimentaire et l'alerte rapide	2000 FAO, PNUD, coop. française	idem	abandonné en 2004
	cartographie de la vulnérabilité CFSVA (Comprehensive Food Security and Vulnerability analysis)	PAM	analyse de l'évolution de la vulnérabilité	réalisée en 2005 sur fonds français ; actualisations en 2006 Sept sites sentinelles sont suivis (1 département par région) 3 fois par an
Nutrition	suivi nutritionnel	Division du Système d'Information Sanitaire du Ministère de la Santé		depuis 2000, plus de données sur les centres de santé au niveau district. Suivi des enfants de moins de 5 ans pas réalisé jusqu'en 2007.
		CNNTA (Centre National de Nutrition et de Technologie Alimentaire)-Ministère de la santé		Douze personnes de niveau maîtrise y travaillent ; c'est l'institution disposant de la meilleure expertise en nutrition
Santé publique et nutrition	Enquêtes démographiques et de santé (EDS) de Macro	Bureau central du Recensement. Direction de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques du Ministère de la Promotion Economique et du Développement du Tchad	enquêtes sur la nutrition	EDST-I en 1996/1997 et EDST-II en 2004 complétée en 2000 par une enquête UNICEF du même type

Légende : DPPAS : direction de la promotion des produits agricoles pour la sécurité alimentaire ; DSA : Division des statistiques agricoles

Un effort politique et budgétaire récent pour faire de la lutte contre la sécurité alimentaire une priorité

Depuis 1998, de nombreux exercices de définition de politiques sectorielles, de réduction de la pauvreté ou de politiques spécifiques de sécurité alimentaires ont été menés.

En dépit de ces déclarations, l'investissement dans le secteur agricole est longtemps resté faible. Toutefois, sa part dans le budget d'investissement de l'Etat a beaucoup augmenté depuis deux ans. Elle se situait entre 17 à 23% sur la période 2000-2005 et est passée à 32% en 2006 et 49% en 2007. Sur les 46 milliards FCFA consacrés à l'agriculture en 2006, 37% ont été destinés au soutien de la filière coton.

Il aura fallu attendre 2007 pour que la sécurité alimentaire occupe une place centrale dans la stratégie de lutte contre la pauvreté. Le programme national de sécurité alimentaire a été doté d'un budget global de 446 milliards de FCFA sur cinq ans, ce qui est considérable : 10 milliards de FCFA par an devraient être consacrés par l'Etat au programme national de sécurité alimentaire, 80 milliards par an étant financés sur fonds extérieurs.

L'aide alimentaire reste un axe d'intervention majeur pour le gouvernement. Elle avoisinait les 35 000 tonnes en moyenne par an avant que la présence de réfugiés du Darfour ne fasse monter ce chiffre à plus de 80 000 tonnes.

L'état des dispositifs d'information de prévention, d'alerte et de gestion des crises alimentaires est préoccupant : certaines structures ont cessé pour d'être opérationnelles, en raison notamment d'un manque de sources de financement pérennes et d'appropriation par les autorités du pays. Le PAM et FEWS restent les principales sources d'information pour les décideurs.

V. ACTEURS SOCIAUX ET SECURITE ALIMENTAIRE

Les acteurs non étatiques prennent part à la concertation sur la sécurité alimentaire au Tchad au sein du CGCSA. Compte tenu du caractère multisectoriel et pluridisciplinaire de la sécurité alimentaire, les parties prenantes ont préconisé le rattachement du CGCSA à la Primature ce qui les impliquerait tous dans la mise en œuvre de la stratégie.

On estime à environ 35 000 le nombre d'organisations de producteurs au Tchad dont 90 % dans la zone soudanaise. Presque toutes les organisations paysannes et rurales ont une reconnaissance juridique.

L'ensemble des organisations des producteurs ruraux est regroupé au sein du Conseil National de Concertation des Producteurs Ruraux du Tchad (CNCPR) qui a une envergure nationale. L'objectif principal du CNCPR est de fédérer les OP de manière à assurer leur représentation au niveau national et international, la défense de leurs intérêts et promouvoir l'agriculture familiale. Il s'est constitué progressivement à partir de 2002 avant d'organiser des concertations dans 18 régions en 2004.

Le CNCPR a participé à l'élaboration du Programme National de Sécurité Alimentaire et à la révision de la SNRP dans toutes les régions du pays.

Les OP bénéficient de l'appui du Projet d'appui aux services agricoles et organisations de producteurs (PSAOP), monté en 2004 et doté de 24 millions de dollars US. Elles sont également accompagnées dans leurs actions par l'Office National pour le Développement Rural qui est une structure publique.

Les ONG sont regroupées au sein de la Fédération des ONG (FONG). Elles sont au nombre de 136 (internationales comme nationales). On en recense plus de trente qui opèrent dans le secteur du développement rural (données 2003). Cependant il apparaît que des efforts restent à accomplir pour une véritable identification du lien de leurs actions avec l'amélioration de la sécurité alimentaire. D'autre part, la présence de camps de réfugiés a créé un afflux d'ONG internationales dont les moyens et le mode d'action sont un frein au travail de structuration de la société civile.

Les acteurs sociaux, très structurés, sont de mieux en mieux associés à l'élaboration des politiques

De très nombreuses organisations de producteurs (35 000) structurent le monde rural.

Elles sont regroupées dans le Conseil National de Concertation des Producteurs ruraux qui jouit d'une forte audience auprès de l'administration. Son rôle est reconnu officiellement à travers sa participation au Comité technique de suivi de l'exécution du Plan d'actions pour le développement rural. Il est l'instance de concertation consultée pour l'élaboration du Programme national de sécurité alimentaire et pour la révision de la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté.

Les organisations de base sont accompagnées d'une part par l'Office national pour le développement rural, une organisation publique et d'autre part par des ONG assez nombreuses (136 répertoriées).

Comme on le constate, ces organisations sont reconnues et jouent un rôle important dans le développement rural et sur la sécurité alimentaire.

Enfin, la présence de camps de réfugiés a créé un afflux d'ONG internationales dont les moyens et le mode d'action éclipsent le travail de structuration de la société civile.

CONCLUSION

Les principaux indicateurs relatifs à la disponibilité, à l'accessibilité et à l'utilisation des ressources alimentaires par les populations montrent que la population n'arrive pas à assurer régulièrement une alimentation suffisante et équilibrée. L'insécurité alimentaire temporaire ou chronique touche 44% de la population.

L'augmentation des productions céréalières s'est faite essentiellement à travers l'extension des superficies cultivées.

Les rendements agricoles demeurent faibles, et seule une très faible proportion des terres bénéficie d'un aménagement. Le bilan céréalier est positif grâce à l'augmentation des surfaces cultivées. L'aide alimentaire est conjoncturel-

lement supérieure à 80 000 tonnes pour faire face aux besoins des réfugiés du Darfour. Le recours aux importations commerciales a toujours été modeste.

Les régions du Nord étaient considérées comme les plus vulnérables ; avec la crise du coton qui touche le sud et la croissance de l'élevage dont les produits sont sous-estimés dans les bilans alimentaire, le tableau est susceptible de changer.

Le Tchad connaît un taux de malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans parmi les plus élevés au monde, puisqu'elle touche près de 40% de la population. Des pratiques d'alimentation infantile peuvent être améliorées.

Les investissements dans le domaine agricole ont progressé, mais restent cependant faibles au regard des besoins. De surcroît, il aura fallu attendre 2007 pour que la sécurité alimentaire occupe une place centrale dans la stratégie de lutte contre la pauvreté.

METHODOLOGIE

L'étude est menée dans chaque pays du CILSS par un expert national, sous la supervision d'une équipe de coordination proposée par le consortium des bureaux d'études Gret/Iram/ICI, composée d'experts des différentes disciplines concernées par la sécurité alimentaire.

L'étude est coordonnée par un Comité composé des institutions suivantes : CILSS, CSAO, Fews Net, FAO, PAM, ROPPA, Commission Européenne et Coopération Française. Ce comité fixe les orientations de l'étude et valide les travaux. Il a organisé au démarrage de l'étude, un atelier réunissant l'ensemble des experts nationaux et l'équipe de coordination, qui a permis de s'accorder sur la méthodologie et les indicateurs.

Dans chacun des pays, les représentants du CILSS ont organisé une réunion d'information destinée à présenter aux différents intervenants du domaine de la sécurité alimentaire les contours de l'étude et les indicateurs retenus, et recueillir leurs avis.

La collecte des données s'est faite auprès des différentes institutions (Pouvoirs publics, Systèmes d'information, ONG, OP, interprofessions, Agences de coopération et agences onusiennes...). L'analyse portée par l'expert national et enrichie par l'équipe de coordination a été présentée au cours d'une deuxième rencontre aux différents intervenants du domaine de la sécurité alimentaire, qui l'ont amendé et validée.

Les résultats de ces analyses seront disponibles pour chaque pays sur le site du RPCA, sous deux formes : un rapport synthétique et un dépliant.

AUTEURS :

- Gret (Anne Wagner, Bénédicte Hermelin et Olivier Bruyeron) ; Iram (Vanessa Alby-Flores et Benoît Faivre-Dupaigre) ; Ici (Claire Kaboré et Claire Ficini) en collaboration avec M. Assah N'Detibaye, consultant national du Tchad

- Coordination technique et méthodologique (CSAO (*Léonidas Hitimana*), CILSS (*Amadou Konaté*), FEWS NET (*Salif Sow*))

CONCEPTEURS, PROPRIETAIRES DE L'INTIATIVE & CONTACTS:

- CSAO, Jean Sibiri Zoundi (sibirijeane.zoundi@oecd.org)

- CILSS, Dramane Coulibaly (dramane.coulibaly@cilss.bf)